

Date de l'arrêté : 28/01/2025	République Française Département : PAS-DE-CALAIS Arrondissement : Arras ECURIE - Commune
Objet : Autorisation d'occupation du domaine public - 19 Rue de la chapelle	

ARRÊTÉ
N° AR_006_2025

portant Autorisation d'occupation du domaine public - 19 Rue de la chapelle

Nous, Charline CAILLIEREZ, Maire de la Commune d'Ecurie,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Règlement de la Voirie Routière,

Considérant qu'une demande d'autorisation d'occupation de voirie sur le domaine public a été reçue le 27 janvier 2025,

Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale de prendre acte de la demande requérante.

ARRETONS

Article 1 : A compter du 28 janvier 2025, la société VH Couverture, sise 15 rue Sadi Carnot à Anzin-Saint-Aubin (62223) est autorisée à poser un échafaudage de 12 mètres par 1 mètre Rue de la chapelle pour une durée de 15 jours.

Article 2 : Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation. En cas de détérioration, dégradation ou de salissure constatées, la commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

Article 3: Madame Jessica LAMPIN, secrétaire de Mairie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ecurie, le 27 janvier 2025,

La Maire,

Charline CAILLIEREZ

Fait à ECURIE, le 28 janvier 2025